

28 juin 1988 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, sur l'union monétaire européenne, l'Afrique du Sud et l'espace social européen, Hanovre, le 28 juin 1988.

Je vais très rapidement vous rendre compte des résultats du Sommet européen qui vient de se dérouler et de s'achever à Hanovre. Vous savez que l'un des problèmes principaux à traiter, déjà préparé par le Conseil des ministres visait l'union économique et monétaire, surtout monétaire, et certaines délégations étaient attachées à ce que fut mieux défini ce que l'on appelle l'espace social, le volet social de la Communauté. A mesure qu'avance l'union économique, monétaire, il convient que du même mouvement, de la même démarche, l'ensemble des producteurs et des travailleurs trouvent dans l'Europe les garanties auxquelles ils ont droit. De nouveaux progrès sont enregistrés pour le développement du marché unique £ il a été beaucoup question, et là-dessus la délégation française a pris des positions très fermes, de ce que j'ai appelé, naguère, l'Eurêka audiovisuel, sujet qui a beaucoup intéressé nos partenaires et qui avait déjà été mis, comment dirais-je, en avant par le Président de la Commission. Enfin, parmi d'autres textes, le débat s'est un moment attardé sur la manière d'intervenir pour la clémence en Afrique du Sud avec tout l'accompagnement anti-apartheid que représente cette démarche.

- Voilà l'essentiel, je vais maintenant répondre, si vous le voulez, à vos questions car vous irez vous-mêmes directement au fait et vous toucherez aux problèmes qui intéressent notre opinion.
- QUESTION.- On avait beaucoup dit que ce Sommet serait un Sommet tel qu'ils doivent être, c'est-à-dire qu'il pourrait penser à l'avenir et pas uniquement à des échéances immédiates, est-ce qu'il a répondu à cette attente ?
- LE PRESIDENT.- Oui, oui, je crois que la méthode va s'améliorant, il y a de plus en plus de relations directes et de conversations un peu informelles mais qui aboutissent à des textes formels entre les Chefs de délégation, chefs d'Etat ou de gouvernement, et par exemple, le travail d'hier soir qui a commencé au moment du dîner avec le premier plat sur les problèmes monétaires s'est poursuivi jusqu'à conclusion. On avait coutume, ordinairement, de reporter au lendemain les prises de décision, tout au plus naturellement a-t-il fallu pendant la nuit mettre en forme les décisions prises par les Douze et le Président de la Commission. Donc méthode qui s'affermit, qui se précise, qui doit peu à peu restituer à ces sommets leur véritable sens. Le Conseil des ministres avait déjà, il faut le dire, bien débrouillé les questions. Donc je suis satisfait de ce Sommet, en effet, sur ce plan. Je ne suis pas satisfait dans tous les domaines mais il n'y a pas de contre-indications suffisantes pour plaider le contraire. C'est un Sommet qui a fait avancer les affaires de l'Europe, qui était bien préparé, qui était bien précisé et qui a abouti à un certain nombre de résultats dont nous allons parler.\

QUESTION.- Monsieur le Président, êtes-vous satisfait de l'avancée dans l'union monétaire, en particulier de la création de ce Comité chargé d'étudier...

- LE PRESIDENT.- Oui, vous connaissiez naturellement celles et ceux qui sont ici, ils connaissent bien ces problèmes, en sont souvent d'excellents spécialistes, ce n'est pas la peine de revenir sur toutes les explications. Au fond, c'est un peu le thème que j'ai développé moi-même lors de la rencontre d'hier soir, après dîner. Il y a certains d'entre nous qui cherchent à atteindre un objectif maximum, avec des structures extrêmement précises touchant la monnaie et par la suite à l'organisme bancaire central. Il y a ceux qui considérent qu'il faut renforcer le système monétaire

européen mais qui ne veulent pas aller jusque-là, c'est l'objectif minimum. Il était très important de s'engager dans la voie des structures, de la mise au point des méthodes pour parvenir à la discussion finale constamment sous-jacente : comment structurer cette union monétaire ? Le groupe préparatoire est composé, comme vous le savez, des douze gouverneurs, - ils sont gouverneurs mais ils sont représentants personnels de chaque gouvernement - sous la présidence du Président de la Commission, qui vient d'être renouvelé, M. Jacques Delors, plus un autre membre de la Commission, à quoi s'ajoutent d'autres spécialistes.

- Est-ce que ce sont des sages, on le suppose, en tout cas ce sont des experts indiscutables dont vous avez eu, je le crois, la liste. Ce qui est assez remarquable ou à remarquer, c'est qu'ils ont été désignés dès ce matin alors que la décision n'a été prise qu'hier soir et qu'au point de départ j'entendais dire par certains des dirigeants des délégations, il faut que ce soit fait dans les quinze jours. C'est fait depuis ce matin dans l'accord général et le mandat qui a été fixé est un mandat d'un an mais d'une façon restrictive. C'est le Sommet espagnol, sans doute de Madrid, qui tranchera sur le vu des textes qui lui seront soumis et qui auront été préalablement, et non pas pour après, visés, examinés par les ministres de l'économie et des finances, et donc par les gouvernements. Le point final, ce sera le Sommet de Madrid £ un délai d'un an, c'est raisonnable pour des structures dont il n'est pas sûr qu'on puisse affirmer aujourd'hui qu'elles auront l'accord de tout le monde quand on sera au terme du processus, mais le processus étant engagé et l'Europe nous ayant habitué à ce genre de tractations, on peut penser que ceux qui désirent un objectif que j'ai appelé maximum seront en situation d'entraîner comme ils l'ont fait pour l'Acte unique, comme ils l'ont fait pour régler les contentieux de Fontainebleau.
- Bref nous comptons beaucoup sur la dynamique de l'Europe et il me semble que les prises de position d'hier et d'aujourd'hui sont celles qu'il fallait prendre, qu'il fallait choisir. Structures, une date, on est sur la bonne voie et il s'agit bien de l'union économique et monétaire. Qu'est-ce que cela peut recouvrir ce mot-là si l'on se reporte à bien des textes antérieurs, sinon l'examen du renforcement de la monnaie, de l'extension de son rôle, la référence que l'on attend d'elle par rapport aux autres monnaies £ et qu'est-ce que cela veut dire sinon qu'il faut un organisme pour gérer un jour ce nouveau système, c'est-à-dire un organisme central. Mais dans quelles relations se trouveront cet organisme central et les banques nationales, tout cela reste naturellement à délibérer. Enfin, la délibération commence, c'est là le progrès.\

QUESTION.- Précisément, à l'issue du Conseil de Madrid, vous serez Président du Conseil Européen, est-ce qu'à ce moment-là vous pourrez prendre des mesures pratiques pour faire avancer cette intégration monétaire...

- LE PRESIDENT.- Je le souhaite vivement, je pense que M. Felipe Gonzalez aura déjà beaucoup contribué à faire avancer cette question qui devrait normalement être tranchée sous sa Présidence. Elle devrait permettre en partie, de mettre cela ensuite en pratique, dès le début juillet 1989. Ce soir je reçois à l'Elysée M. Felipe Gonzalez, et nous avons l'intention d'harmoniser nos démarches, pour la durée de l'année 89. Je vous en prie madame...

QUESTION.- Sur quoi vous êtes vous mis exactement d'accord en ce qui concerne l'Afrique du sud, et notamment avec Mme Thatcher ?

- LE PRESIDENT.- Il y a eu un texte. Ce texte, à ma demande, a été modifié, je le trouvais insuffisant. M. Lubbers l'a exprimé sous une forme écrite, dans des termes qui m'ont paru excellents. J'ai donc accepté la traduction par les Pays-Bas de la pensée que j'avais exprimée, avec des interventions de plusieurs sortes, notamment M. Andreotti, M. Felipe Gonzalez, etc, etc... Le texte nous convient, il y avait trois alinéas, vous pourrez vous reporter au texte préparatoire, leur ordre en a été bousculé, on est parti du général pour aller vers le particulier, le problème des condamnés à mort de Sharpeville, c'est un problème très important. Ils ne sont pas les seuls dans cette situation. Il y a beaucoup d'autres condamnés à mort par pendaison. Et cela exprime une situation, celle que vous connaissez bien, sous le règne de l'apartheid. Il fallait donc s'attaquer d'abord à l'essentiel pour ensuite demander que joue la clémence en faveur des condamnés, et une certaine disposition de l'Europe des douze marquant que de sérieuses

tensions - j'ai parlé de Mandela également - que de sérieuses tensions pourraient résulter d'un refus. Le texte est plus vigoureux dira-t-on. Naturellement, il n'a pas tout réglé.

- QUESTION.- M. le Président, Mme Thatcher s'est apparemment engagée, sans beaucoup d'enthousiasme, dans l'exercice concernant la coopération monétaire, que pensez-vous de l'attitude britannique dans tous ces débats sur les affaires monétaires ?
- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas à la juger, ni à vous dire tout ce qui se passe à l'intérieur de ces débats, en qualifiant, situant, ou stigmatisant tel ou telle. Je constate que le processus qui consiste à poser le problème et à engager le débat, à permettre que des structures soient définies à bref délai, avec une date fixe, ce processus-là a été employé à diverses reprises et il a réussi. Il y a eu des objections à chaque étape. On avait échoué à Milan, on a réussi à Luxembourg quelques mois plus tard. On avait échoué à Athènes, on a réussi à Fontainebleau. On avait échoué à Copenhague, on a réussi à Bruxelles. Ce processus est le bon, et rien ne dit que l'on ne réussira pas du premier coup la prochaine fois, je n'en sais rien. Nous nous retrouverons donc à Rhodes, enfin en tout cas en Grèce puis à Madrid. A partir du moment où ça prend cette direction-là, où il n'y a pas d'obstacles à l'ouverture d'une discussion et à la procédure proposée, je ne préjuge pas les positions des uns et des autres. Même si, bien entendu, je peux les pressentir car les attitudes ne changent guère ce qui compte ce sont les décisions finales. Les décisions finales, avec retard certes, ont finalement toujours été prises. On peut penser que cela se passera de la même façon. Monsieur ?\

QUESTION.- Hier, vous aviez exposé toute l'importance que vous attachiez à la construction de l'Europe sociale, Jacques Delors disait qu'il fallait envoyer des signes politiques aux travailleurs européens, alors aujourd'hui quels signes les Européens vont-ils envoyer?

- LE PRESIDENT.- Et bien, c'est le texte qui a été adopté, qui a été précisé, là aussi la délégation française elle n'a pas été la seule, je pense notamment à la délégation espagnole la délégation française s'est engagée, a obtenu un texte qui fait une référence extrêmement précise à la méthode conventionnelle, ce qui aboutit comme vous le savez, ou qui doit aboutir à des conventions collectives européennes, par référence aux traités antérieurs, qui de ce point de vue-là sont très clairs. Donc là aussi, on est parti d'un texte un peu mou peut-être, pour aboutir à un texte meilleur, positif, avec une référence indéniable, pour que le volet social de l'Europe des douze devienne réalité. Il a pris du retard, et nous sommes plusieurs délégations à nous en plaindre. Il est vraisemblable que nous n'aurions pas voté même le texte qui au demeurant est un progrès si nous avions pas eu cette assurance. Monsieur ?
- QUESTION.- M. le Président, comment peut-on envisager deux positions, celle de la Grande-Bretagne qui prône un libéralisme disons plus social, et d'un autre côté la France et l'Allemagne qui ont des bases beaucoup plus sociales ?
- LE PRESIDENT.- Eh bien voilà, il faudrait demander au chef du gouvernement britannique comment elle s'en arrangera. Monsieur ?\
- QUESTION.- Est-ce que vous croyez que l'union monétaire sera réalisable sans que la livre y soit tout à fait. Est-ce que vous avez discuté de cela. Est-ce que l'union monétaire sera possible sans que la livre entre dans le mécanisme de change du SME ?
- LE PRESIDENT.- D'accord, d'accord, merci. La situation de la Grande-Bretagne au sein du système actuel m'est présente. Sa monnaie dont les réserves sont disponibles contribue, mais elle n'y est pas non plus, quoi. Je pense qu'il n'est pas possible d'envisager la libération des capitaux, leur libre circulation sans de nouveaux progrès dans le renforcement du système monétaire européen. Ceux qui veulent ceci devront vouloir cela, les choses sont liées. Et même sans y mettre la moindre mauvaise volonté, ce sont les faits qui parleront tout seuls, qui rendront caduques les décisions prises en faveur de la libération des capitaux si ces dispositions-là ne sont pas prises. Je pense également qu'une certaine harmonisation des dispositions fiscales qui a déjà été demandée par plusieurs pays dont la France s'imposera d'elle-même sans quoi la libération des capitaux ne sera pas réelle et très rapidement les clauses de sauvegarde seront demandées par tel ou tel pays.
- Tout cela a été accepté par les uns et par les autres, donc je pense que le système monétaire

européen dont nous avons proclamé qu'il devait être rentorcé, dont nous avons prévu précisément de nouvelles structures devrait naturellement entraîner avec lui les monnaies qui sont restées sur la réserve ou qui en sont absentes, nous pensons en particulier à la monnaie espagnole.\

QUESTION.- Est-ce qu'on peut connaître votre emploi du temps de cet après-midi, est-ce que vous irez à la gare de Lyon notamment ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas établi cet emploi du temps de façon aussi précise. Je vais rentrer à Paris. Je verrai à l'Elysée mes principaux collaborateurs qui sont restés présents pendant mon absence en Allemagne. Je manifesterai certainement au regard du terrible accident de la gare de Lyon qui ne peut qu'emplir le coeur de peine et de pitié. J'ai demandé au Président de la SNCF de venir me voir afin d'avoir tous les éléments d'information et je prendrai des initiatives, madame, peut-être dans le sens que vous m'indiquez, mais je réserve ma réponse car je dois avoir tous les éléments sur ma table avant de décider quoi que ce soit. Et puis il ne s'agit pas de vouloir compenser l'ampleur du drame, il est là dans sa gravité, une sorte de choc que reçoit la France tout entière £ il est quand même important que ceux qui souffrent sachent que la Nation consacre sa pensée et consacrera ses efforts pour essayer d'être solidaire, pour leur rendre service, pour apaiser ce qui peut l'être. Quand à ce qui ne peut pas l'être, on le sait bien dans chacun de nos deuils ou de nos chagrins, au moins doit-on avoir une très grande attention, une très grande délicatesse pour que les Français se sentent vraiment tous unis autour d'événements de cette sorte.
- Voilà, eh bien je vous remercie. A bientôt.\